

IN EXTENSO CENTRE EST

Société par actions simplifiée au capital de 2 856 508 €

Siège social : 7 Rue Auguste Jouchoux – 25000 BESANCON

352 898 027 RCS BESANCON

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 5 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 5 décembre,
A 14 heures,
Au siège social,

Les associés de la Société IN EXTENSO CENTRE EST (ci-après « *la Société* ») se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire annuelle sur convocation du Président, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président au titre de l'exercice clos le 30 juin 2024,
- Rapport du Conseil de surveillance,
- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024 et quitus au Président et aux Directeurs Généraux
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée Générale en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

Monsieur François MEUNIER préside la séance en sa qualité de président de la société.

Monsieur Pierre-Antoine GORCY est désignée secrétaire.

La société AHA AUDIT, commissaire aux comptes de la société, régulièrement convoquée par lettre recommandée avec accusé de réception, est absente et excusée.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents ou ayant donné pouvoir possèdent 46 828 sur les 46 828 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale, réunissant le quorum requis, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président de séance dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée Générale :

- L'avis de réception et une copie de la lettre de convocation du commissaire aux comptes,
- Les copies des lettres de convocation des associés,
- La feuille de présence et la liste des associés,
- Les pouvoirs des actionnaires représentés par des Mandataires ;
- Les formulaires de vote par correspondance ;
- Le rapport de gestion du Président,
- Les rapports des commissaires aux comptes,
- Le rapport du Conseil de surveillance contenant les observations éventuelles sur le rapport de gestion du Président et sur les comptes annuels ;
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée Générale.
- L'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2024.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été tenus à leur disposition au siège social de la société dont l'adresse figure sur la convocation, dans les délais légaux.

L'Assemblée Générale lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Président, des rapports du commissaire aux comptes et du rapport du Conseil de Surveillance.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION *(Approbation des comptes annuels)*

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, du rapport du Conseil de surveillance et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30/06/2024 approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2024 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, l'assemblée générale approuve en outre le montant des dépenses exclues des charges déductibles de l'assiette de

l'impôt sur les sociétés en vertu de l'article 39, 4 du Code général des impôts qui s'élèvent à 658 euros ainsi que l'impôt correspondant ressortant à 164,50 euros.

En conséquence, elle donne au Président et aux Directeurs Généraux quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RÉSOLUTION

(Affectation du résultat)

L'assemblée générale, constatant que le résultat net comptable bénéficiaire de l'exercice s'élève à 3 050 018,35 euros, approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

- Résultat net 3 050 018,35 Euros
- A titre de dividendes aux actionnaires,
la somme de..... 1 475 082,00 Euros
Soit un dividende de 31,50 € par action
- Le solde, soit la somme de..... 1 574 936,35Euros
au poste « Autres réserves »

Par ailleurs, dans l'hypothèse où, lors de la mise en paiement, la société détiendrait certaines de ses actions, la somme correspondant aux dividendes non versés en raison de ces actions auto-détenues sera affectée au compte « Report à nouveau », et le montant de la distribution réduit en conséquence.

Ce dividende sera mis en paiement au plus tard le 31 mars 2025.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2024 éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 63 976,50 Euros. Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2024 non éligibles à la réfaction de 40 % s'élève donc quant à lui à 1 411 105,50 Euros.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La dispense doit être demandée sous la

forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

En cas de distribution de dividendes au cours des exercices précédents

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
30/06/2023	63 976,50		1 425 186,00
30/06/2022	60 930,00		1 376 940,00
30/06/2021	53 083,33		1 168 466,67

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

TROISIEME RÉOLUTION

(Conventions règlementées)

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes, sur les conventions relevant de l'article L. 227-10 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix délibératives.

QUATRIEME RESOLUTION

(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités)

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau

Le Président de séance
Monsieur François MEUNIER



Le secrétaire
Monsieur Pierre-Antoine GORCY



IN EXTENSO CENTRE EST
SAS AU CAPITAL DE 2 856 508 €
SIEGE SOCIAL : 7 RUE AUGUSTE JOUCHOUX
25000 BESANCON

352 898 027 RCS BESANCON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30/06/2024

A l'assemblée générale de la société IN EXTENSO CENTRE EST,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le procès-verbal par l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 18 novembre 2021, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société IN EXTENSO CENTRE EST relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les créances clients, dont le montant net figurant au bilan au 30 juin 2024, s'établit à 6.004.997 euros, sont évaluées à leur valeur nominale. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 27 novembre 2024

Le Commissaire aux Comptes

AHA AUDIT

Signé numériquement par
Nitro Software Belgium NV -
Nitro Sign Premium de la
part de Cédric ALLOUARD
Date : 27/11/2024 17:08:12

Cédric ALLOUARD

Signé numériquement par Nitro
Software Belgium NV - Nitro Sign
Premium pour le compte de Anais
CRUSOT (+33674164150)
Date : 27/11/2024 16:40:37
Signé avec le mot de passe à
usage unique envoyé par SMS :
355192

Anais CRUSOT

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 30/06/2024	Net Au 30/06/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	528 978	55 542	473 436	479 224
Fonds commercial	6 712 046		6 712 046	6 712 046
Autres immobilisations incorporelles	6 749 281	3 672	6 745 609	6 745 609
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	152		152	152
Constructions	38 338	26 342	11 996	16 517
Installations tech., matériels et outillages industriels	13 247	10 777	2 470	6 883
Autres immobilisations corporelles	3 045 223	2 254 433	790 790	789 299
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	507 660		507 660	1 854 537
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	1 081	1 081		
Prêts	70 730		70 730	83 789
Autres immobilisations financières	87 256		87 256	84 910
TOTAL (I)	17 753 992	2 351 846	15 402 146	16 772 967
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	7 336 793	1 331 797	6 004 997	6 777 860
Autres	491 888		491 888	387 587
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres	109 229	9 205	100 024	95 414
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	5 993 646		5 993 646	2 966 544
Charges constatées d'avance	135 915		135 915	107 153
TOTAL (II)	14 067 471	1 341 002	12 726 470	10 334 558
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	31 821 464	3 692 848	28 128 615	27 107 525

Bilan Passif

	Net Au 30/06/2024	Net Au 30/06/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel dont versé : 2 856 508	2 856 508	2 883 775
Prime d'émission, de fusion, d'apport	8 691 575	8 154 087
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	320 750	320 750
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	188 589	637 087
Report à nouveau	41 414	41 414
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	3 050 018	1 921 704
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	15 148 854	13 958 816
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I BIS)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		22 363
Provisions pour charges	154 461	149 207
TOTAL (II)	154 461	171 571
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	965 026	1 694 638
Emprunts et dettes financières diverses	243	62 374
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 037 760	1 087 242
Dettes fiscales et sociales	4 987 660	4 812 364
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 012	66 324
Autres dettes	16 986	56 456
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	5 810 613	5 197 739
TOTAL (III)	12 825 300	12 977 138
Ecarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I à IV)	28 128 615	27 107 525
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/07/2023 au 30/06/2024			Du 01/07/2022 Au 30/06/2023
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				839
Production vendue de biens	328 910		328 910	370 555
Production vendue de services	22 904 032		22 904 032	21 799 452
Chiffre d'affaires Net	23 232 943		23 232 943	22 170 846
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			139 660	113 006
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges			270 055	160 052
Autres produits			12 299	2 922
TOTAL (I)			23 654 957	22 446 825
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				500
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			5 269 731	4 770 230
Impôts, taxes et versements assimilés			401 475	386 649
Salaires et traitements			9 494 140	9 110 628
Charges sociales			3 328 745	3 193 788
Dotations aux amortissements sur immobilisations			355 545	327 141
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants			324 845	239 276
Dotations aux provisions pour risques et charges			19 013	16 893
Autres charges			2 063 268	1 813 819
TOTAL (II)			21 256 763	19 858 924
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			2 398 194	2 587 902
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation (3)			77 547	120 197
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			35 982	3 061
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge			89 087	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)			202 617	123 258
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				827
Intérêts et charges assimilées (4)			15 662	16 624
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)			15 662	17 450
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			186 955	105 808
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			2 585 149	2 693 710

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)

Du 01/07/2023
Au 30/06/2024Du 01/07/2022
Au 30/06/2023

Produits exceptionnels

Sur opérations de gestion	1 230	110 984
Sur opérations en capital	2 926 211	29 364
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	23 302	98 915
TOTAL (VII)	2 950 743	239 263

Charges exceptionnelles

Sur opérations de gestion	25	2 042
Sur opérations en capital	1 602 679	11 946
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL (VIII)	1 602 704	13 988

RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)

Participations des salariés (IX)	333 637	383 999
Impôts sur les bénéfices (X)	549 533	613 281

TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)

26 808 317 22 809 346

TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)

23 758 298 20 887 642

BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)

3 050 018 1 921 704

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Annexes comptables

Pour les personnes morales

(Articles R. 123-195 et R. 123-198 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/06/2024 dont le total du bilan avant répartition est de 28 128 615Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 3 050 018 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2023 au 30/06/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

A cours de l'exercice clos au 30.06.2024, 4 événements marquants :

- * Acquisition de 16450 actions de la société IE Belux suite à son augmentation de capital en date du 28/07/2023
- * Augmentation de capital de 1553 actions réservée à la société SOREMI IN EXTENSO CENTRE EST le 14/12/2023
- * Cession des titres de participation détenus dans la société IE LORRAINE SUD
- * Réduction de capital par voie de rachat de 2000 actions le 08/03/2024

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

RAS

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles

" Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision est comptabilisée le cas échéant."

Immobilisations corporelles

" Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition). Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent être rattachés directement aux coûts rendus nécessaire pour mettre l'actif en place et en l'état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges"

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La provision constituée est basée sur l'antériorité des créances.

Plus précisément, la règle de dépréciation est la suivante :

- 100 % pour les créances dont l'antériorité est supérieure à 12 mois,
- 25 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 9 et 12 mois.

Engagements de départ à la retraite

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 154 461 euros

Le montant des engagements de la provision IFC est comptabilisée nette des fonds couverts

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective au prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul), sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans.

Le calcul tient compte des paramètres suivants :

- o Table de mortalité : TV 88/90
- o Année de calcul : 2024
- o Taux d'actualisation : 3.66 %
- o Taux de progression des salaires : 2 %
- o Taux de charges : 45 %
- o Méthode de calcul : Rétrospective Prorata Temporis
- o Epargne antérieurement constituée (en euros) : 102 537 €
- o Initiative du départ : Le départ intervient à l'initiative du salarié.
- o Code NAF de l'entreprise : 6920Z
- o Convention collective : Experts comptables et commissaires aux comptes

Le taux de rotation retenu est :

- o Faible pour la catégorie : Non Cadres
- o 16% Constant pour la catégorie : NC - 5ANS
- o 3 % constant pour la catégorie : NC +15ANS
- o 9 % constant pour la catégorie : NC 5-15ANS
- o 16% Constant pour la catégorie : CADRES -5 ANS
- o 9 % constant pour la catégorie : CADRE 5 A 15
- o 3 % constant pour la catégorie : CADRES +15

Encours

En-cours :

Les travaux en cours à la clôture sont évalués au prix de vente avec prise en compte des bonis et malis et en retenant la méthode à l'avancement. Ils sont comptabilisés en "clients facture à établir" lorsqu'il s'agit de travaux à facturer et en "produits constatés d'avance" lorsqu'il s'agit de travaux facturés d'avance.

Informations requises par l'article L820-3 du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 32 260 € hors taxe.

Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale Siège social	Montant capital	% détenu
Avenir IE Siège social : 8 place Hubert Mounier 69002 Lyon	88 777 665	52.09

AHA AUDIT

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Réévaluation de l'exercice	Augmentations Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 994 289		3 984
TOTAL	13 994 289		3 984
Immobilisations corporelles			
Terrains	152		
Constructions sur sol propre	3 145		
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.	34 583		610
Installations techniques, matériel et outillages ind.	13 247		
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	764 744		149 717
Mat. de transport	319 585		58 781
Mat. de bureau et info., mobilier	1 705 468		136 741
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	2 840 925		345 849
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	1 854 537		164 500
Autres titres immobilisés	90 168		
Prêts et autres immobilisations financières	168 700		5 300
TOTAL	2 113 404		169 800
TOTAL GENERAL	18 948 618		519 633
Cadre B	Diminutions	Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession	Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 968	13 990 305	
TOTAL	7 968	13 990 305	
Terrains		152	
Constructions sur sol propre		3 145	
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const		35 193	
Installations techniques, matériel et outillages ind.		13 247	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	1 308	913 153	
Mat. de transport		378 366	
Mat. de bureau et info., mobilier	88 504	1 753 704	
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	89 813	3 096 961	
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	1 511 377	507 660	
Autres titres immobilisés	89 087	1 081	
Prêts et autres immobilisations financières	16 014	157 986	
TOTAL	1 616 478	666 726	
TOTAL GENERAL	1 714 259	17 753 992	

Fonds commercial

Éléments constitutifs du fonds commercial	Montant des éléments			Montant des dépréciations
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	
Fond commercial	2 659 537	4 052 509		6 712 046
TOTAL	2 659 537	4 052 509		6 712 046

AHA AUDIT

Liste des filiales (plus de 50%) et participations (plus de 10%)

Filiales	Capital	Quote-part détenue	Valeur brute titres	Prêts avances	Chiffre d'affaires
	-----	-----	-----	-----	-----
	Capitaux propres	Dividendes encaissés	Valeur nette titres	Cautions	Résultat
532651528 SARL IN EXTENSO CENTRE EST 38 RUE LÉO VALENTIN	4 000	66.70	2 667		192 887
88000 EPINAL	134 464	77 547			129 481
885148619 SAS IN EXTENSO PATRIMOINE C 7 RUE AUGUSTE JOUCHOUX	30 000	100.00	30 000		
25000 BESANCON	84 681				7 863
790861330 SAS TRANSAXIO SERVICES ET 7 RUE AUGUSTE JOUCHOUX	62 040	100.00	1		94 241
25000 BESANCON	94 799				9 964

Participations	Capital	Quote-part détenue	Valeur brute titres	Prêts avances	Chiffre d'affaires
	-----	-----	-----	-----	-----
	Capitaux propres	Dividendes encaissés	Valeur nette titres	Cautions	Résultat
820923035 SAS TRANSAXIO CENTRE EST 35 AVENUE LEON JOUHAUX	25 000	30.00	7 500		155 743
79400 HFRICOT IRT	45 604				402

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour litiges	22 363		22 363		
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations	149 207	19 013	13 759		154 461
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL II					
	171 571	19 013	36 122		154 461
Nature des dépréciations					
	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières	90 168		89 087		1 081
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	1 221 614	324 845	214 663		1 331 797
Autres provisions pour dépréciation	12 182		2 977		9 205
TOTAL III					
	1 323 965	324 845	306 727		1 342 083
TOTAL GENERAL (I+II+III)					
	1 495 535	343 858	342 850		1 496 544
Dont dotations et reprises : - d'exploitation		343 858	227 483		
Dont dotations et reprises : - financières			89 087		
Dont dotations et reprises : - exceptionnelles			23 302		
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation					

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2024	30/06/2023
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	2 123 709.92	2 199 505.42
Autres créances	74 404.14	81 332.30
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	28 156.85	
TOTAL	2 226 270.91	2 280 837.72

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2024	30/06/2023
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	2 123 709.92	2 199 505.42
41810000 CLIENTS FACTURES A ETABLIR	171 488.40	79 318.80
41820000 Clients - FAE en cours	1 952 221.52	2 120 186.62
Autres créances	74 404.14	81 332.30
40980000 RRR à obtenir & avoirs à recevoir	45 789.14	65 991.30
44870000 Produits à recevoir	28 615.00	15 341.00
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	28 156.85	
51870000 Intérêts courus à recevoir	28 156.85	
TOTAL	2 226 270.91	2 280 837.72

Etat des créances

		Liquidité de l'actif	
	Montant brut	Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)	70 730		70 730
Autres immobilisations financières	87 256		87 256
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	926 502	926 502	
Autres créances clients	6 410 291	6 410 291	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	7 919	7 919	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	82 356	82 356	
Taxe sur la valeur ajoutée	171 393	171 393	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	28 615	28 615	
Groupe et associés (2)	134 228	134 228	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	67 377	67 377	
Charges constatées d'avance	135 915	135 915	
TOTAL	8 122 582	7 964 596	157 986
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice	70 730		
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	83 789		
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Effectif moyen

Catégories de salariés	Effectif	Effectif N-1
Cadres	37	
Agents de maîtrise & techniciens	114	
Employés	113	
Ouvriers		
TOTAL	264	

Commentaire

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	47 275	61.00000	2 883 775
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	1 553	61.00000	94 733
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice	2 000	61.00000	122 000
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	46 828	61.00000	2 856 508

Commentaire

Variation des capitaux propres

Rubriques	Montant
Capitaux propres N-1 après résultat et avant AGO	13 958 816
Distributions	1 489 163
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	15 447 979
Variations du capital social	
Variation des primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Variation des subventions d'investissement et des provisions réglementées	
Variation des autres postes	
Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	15 447 979
Variations du capital social	-27 267
Variations du compte de l'exploitant	
Variations des primes d'émission, de fusion, d'apport ...	537 489
Variations des écarts de réévaluation	
Variations des réserves légales, statutaires, contractuelles et autres	-448 498
Variations des réserves réglementées	
Variations du report à nouveau	
Variations des subventions d'investissement et provisions réglementées	
- Affectations du résultat N-1 en capitaux propres (hors distributions)	-3 410 867
Variations en cours d'exercice	-3 349 143
Capitaux propres à la clôture de l'exercice avant résultat	12 098 836
Résultat de l'exercice	3 050 018
Capitaux propres à la clôture de l'exercice après résultat et avant assemblée annuelle	15 148 854

Commentaire

Etat des provisions

Cadre Général	Provisions au début de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions Réglementées				
Provisions pour risques et charges	171 571	19 013	36 122	154 461
Provisions pour Dépréciations	1 323 965	324 845	306 727	1 342 083
TOTAL GENERAL	1 495 535	343 858	342 850	1 496 544
Augmentations	Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations		
		Exploitation	Financier	Exceptionnel
Provisions Réglementées				
Provisions pour risques et charges	19 013	19 013		
Provisions pour Dépréciations	324 845	324 845		
TOTAL GENERAL	343 858	343 858		
Diminutions	Reprises de l'exercice	Ventilation des reprises		
		Exploitation	Financier	Exceptionnel
Utilisées au cours de l'exercice				
Provisions Réglementées				
Provisions pour risques et charges	36 122	13 759		22 363
Provisions pour Dépréciations	214 663	213 725	938	
Non utilisées au cours de l'exercice				
Provisions Réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour Dépréciations				
TOTAL GENERAL	342 850	227 484	938	22 363

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine	404	404		
- à plus d'1 an à l'origine	964 622	625 149	339 473	
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 037 760	1 037 760		
Personnel et comptes rattachés	2 268 883	2 268 883		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	982 283	982 283		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	1 667 214	1 667 214		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	69 281	69 281		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 012	7 012		
Groupe et associés (2)	243	243		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	16 986	16 986		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	5 810 613	5 810 613		
TOTAL	12 825 300	12 485 827	339 473	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice 727 681

(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés
personnes physiques 243

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 30/06/2024	Exercice clos le 30/06/2023
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 073.31	6 003.90
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	113 646.30	92 978.72
Dettes fiscales et sociales	2 232 780.73	1 702 542.35
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	11 819.05	48 011.90
TOTAL	2 362 319.39	1 849 536.87

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 30/06/2024	Exercice clos le 30/06/2023
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 073.31	6 003.90
16884100 ICNE emprunt hors clientèle	3 669.42	6 003.90
51860000 Intérêts courus à payer	403.89	
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	113 646.30	92 978.72
40810000 FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	113 646.30	92 978.72
Dettes fiscales et sociales	2 232 780.73	1 702 542.35
42820000 PROVISIONS CONGES PAYES	1 025 057.07	956 691.70
42830000 Dettes provisionnées pour RTT	13 716.41	
42840000 Dettes provisionnées pour participation des salariés aux rés	333 637.00	
42860000 Personnel - Autres charges à payer	292 859.49	233 415.31
43820000 CHARGES SOCIALES SUR CONGES A PAYER	318 221.39	298 908.94
43830000 Charges sociales sur RTT	23 750.50	
43860000 CHARGES A PAYER	107 296.32	101 578.96
43863300 Charges à payer form prof. contin	2 358.40	2 358.40
43863400 Charges à payer particip eff constr	65 146.68	60 858.81
43863500 Charges à payer taxe apprentissage		8 293.94
44860000 Charges à payer	1 544.00	1 268.00
44861000 Charge à payer - CFE	9 770.50	11 110.00
44861100 Charges à payer - CVAE	37 659.97	27 741.29
44862000 TAXE APPRENTISSAGE	1 446.00	
44863000 FORMATION CONTINUE	317.00	317.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	11 819.05	48 011.90
41980000 RRR à accorder et autres AAE	11 819.05	48 011.90
TOTAL	2 362 319.39	1 849 536.87

'Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels'

- 28 -

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2024	30/06/2023
Produits d'exploitation	5 810 613	5 197 739
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	5 810 613	5 197 739

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2024	30/06/2023
Charges d'exploitation	135 915	107 153
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	135 915	107 153

AHA AUDIT

Détail des charges constatées d'avance

Charges Constatées d'Avance	Période		Montants Exploitation	Montants Financier	Montants Exceptionnel
	Début	Fin			
fournitures de bureau			6 420		
Papier			1 541		
achat de Logiciel			17 005		
Location machine a affranchir			1 175		
location logiciels informatiques			8 487		
charges locatives			310		
Télésurveillance			601		
Maintenance photocopieurs			696		
Primes assurances			14 036		
Documentations			5 442		
Fomrations collaboreturs			4 068		
Prestations informatiques			3 863		
Sponsoring			5 513		
Collecte courriers			8 989		
Cotisations			39 817		
Frais de recrutement			518		
Cotisations médecine du travail			12 178		
Location immobilières			5 256		

Détail des produits constatés d'avance

Produits Constatés d'Avance	Période		Montants Exploitation	Montants Financier	Montants Exceptionnel
	Début	Fin			
PCA sur honoraires			5 810 613		

AHA AUDIT

Détail du résultat exceptionnel

Détail du résultat exceptionnel	Charges	Produits
amendes	25	
VNC	1 602 678	
Reprise clients		2 169
Cession		2 926 211
Reprise dotation		22 363
TOTAL	1 602 703	2 950 743

Commentaires : néant

Transfert de charges

Nature des transferts de charges	Montant
Avantages en nature	19 224
rembt prevoyance	6 970
Rembt assurance	12 369
Rembt frais instance	1 513
Rembt débours	2 496
Total	42 572

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	87 256
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
Engagements de départ en retraite	
Nantissement	597 142
TOTAL	684 398

Titres IE AUBE	14 607,91
Apports en compte courant	256 007,50
Titres SOGECO	70 118,07
Croissance externe	180 943,90
Matériel informatique Région	75 464,63

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
TOTAL	

Commentaires : néant

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 30/06/2024	Net Au 30/06/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	528 978	55 542	473 436	479 224
Fonds commercial	6 712 046		6 712 046	6 712 046
Autres immobilisations incorporelles	6 749 281	3 672	6 745 609	6 745 609
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	152		152	152
Constructions	38 338	26 342	11 996	16 517
Installations tech., matériels et outillages industriels	13 247	10 777	2 470	6 883
Autres immobilisations corporelles	3 045 223	2 254 433	790 790	789 299
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	507 660		507 660	1 854 537
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	1 081	1 081		
Prêts	70 730		70 730	83 789
Autres immobilisations financières	87 256		87 256	84 910
TOTAL (I)	17 753 992	2 351 846	15 402 146	16 772 967
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	7 336 793	1 331 797	6 004 997	6 777 860
Autres	491 888		491 888	387 587
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres	109 229	9 205	100 024	95 414
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	5 993 646		5 993 646	2 966 544
Charges constatées d'avance	135 915		135 915	107 153
TOTAL (II)	14 067 471	1 341 002	12 726 470	10 334 558
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	31 821 464	3 692 848	28 128 615	27 107 525

Bilan Passif

	Net Au 30/06/2024	Net Au 30/06/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel dont versé : 2 856 508	2 856 508	2 883 775
Prime d'émission, de fusion, d'apport	8 691 575	8 154 087
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	320 750	320 750
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	188 589	637 087
Report à nouveau	41 414	41 414
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	3 050 018	1 921 704
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	15 148 854	13 958 816
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I BIS)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		22 363
Provisions pour charges	154 461	149 207
TOTAL (II)	154 461	171 571
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	965 026	1 694 638
Emprunts et dettes financières diverses	243	62 374
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 037 760	1 087 242
Dettes fiscales et sociales	4 987 660	4 812 364
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 012	66 324
Autres dettes	16 986	56 456
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	5 810 613	5 197 739
TOTAL (III)	12 825 300	12 977 138
Ecarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I à IV)	28 128 615	27 107 525
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/07/2023 au 30/06/2024			Du 01/07/2022 Au 30/06/2023
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				839
Production vendue de biens	328 910		328 910	370 555
Production vendue de services	22 904 032		22 904 032	21 799 452
Chiffre d'affaires Net	23 232 943		23 232 943	22 170 846
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			139 660	113 006
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges			270 055	160 052
Autres produits			12 299	2 922
TOTAL (I)			23 654 957	22 446 825
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				500
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			5 269 731	4 770 230
Impôts, taxes et versements assimilés			401 475	386 649
Salaires et traitements			9 494 140	9 110 628
Charges sociales			3 328 745	3 193 788
Dotations aux amortissements sur immobilisations			355 545	327 141
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants			324 845	239 276
Dotations aux provisions pour risques et charges			19 013	16 893
Autres charges			2 063 268	1 813 819
TOTAL (II)			21 256 763	19 858 924
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			2 398 194	2 587 902
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation (3)			77 547	120 197
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			35 982	3 061
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge			89 087	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)			202 617	123 258
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				827
Intérêts et charges assimilées (4)			15 662	16 624
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)			15 662	17 450
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			186 955	105 808
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			2 585 149	2 693 710

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)

Du 01/07/2023
Au 30/06/2024Du 01/07/2022
Au 30/06/2023

Produits exceptionnels

Sur opérations de gestion	1 230	110 984
Sur opérations en capital	2 926 211	29 364
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	23 302	98 915
TOTAL (VII)	2 950 743	239 263

Charges exceptionnelles

Sur opérations de gestion	25	2 042
Sur opérations en capital	1 602 679	11 946
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL (VIII)	1 602 704	13 988

RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)

Participations des salariés (IX)	333 637	383 999
Impôts sur les bénéfices (X)	549 533	613 281

TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)

26 808 317
22 809 346

TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)

23 758 298
20 887 642

BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)

3 050 018
1 921 704

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Annexes comptables

Pour les personnes morales

(Articles R. 123-195 et R. 123-198 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/06/2024 dont le total du bilan avant répartition est de 28 128 615Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 3 050 018 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2023 au 30/06/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

A cours de l'exercice clos au 30.06.2024, 4 événements marquants :

- * Acquisition de 16450 actions de la société IE Belux suite à son augmentation de capital en date du 28/07/2023
- * Augmentation de capital de 1553 actions réservée à la société SOREMI IN EXTENSO CENTRE EST le 14/12/2023
- * Cession des titres de participation détenus dans la société IE LORRAINE SUD
- * Réduction de capital par voie de rachat de 2000 actions le 08/03/2024

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

RAS

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles

" Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision est comptabilisée le cas échéant."

Immobilisations corporelles

" Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition). Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent être rattachés directement aux coûts rendus nécessaire pour mettre l'actif en place et en l'état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges"

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La provision constituée est basée sur l'antériorité des créances.

Plus précisément, la règle de dépréciation est la suivante :

- 100 % pour les créances dont l'antériorité est supérieure à 12 mois,
- 25 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 9 et 12 mois.

Engagements de départ à la retraite

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 154 461 euros

Le montant des engagements de la provision IFC est comptabilisée nette des fonds couverts

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective au prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul), sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans.

Le calcul tient compte des paramètres suivants :

- o Table de mortalité : TV 88/90
 - o Année de calcul : 2024
 - o Taux d'actualisation : 3.66 %
 - o Taux de progression des salaires : 2 %
 - o Taux de charges : 45 %
 - o Méthode de calcul : Rétrospective Prorata Temporis
 - o Epargne antérieurement constituée (en euros) : 102 537 €
 - o Initiative du départ : Le départ intervient à l'initiative du salarié.
 - o Code NAF de l'entreprise : 6920Z
 - o Convention collective : Experts comptables et commissaires aux comptes
- Le taux de rotation retenu est :
- o Faible pour la catégorie : Non Cadres
 - o 16% Constant pour la catégorie : NC - 5ANS
 - o 3 % constant pour la catégorie : NC +15ANS
 - o 9 % constant pour la catégorie : NC 5-15ANS
 - o 16% Constant pour la catégorie : CADRES -5 ANS
 - o 9 % constant pour la catégorie : CADRE 5 A 15
 - o 3 % constant pour la catégorie : CADRES +15

Encours

En-cours :

Les travaux en cours à la clôture sont évalués au prix de vente avec prise en compte des bonis et malis et en retenant la méthode à l'avancement. Ils sont comptabilisés en "clients facture à établir" lorsqu'il s'agit de travaux à facturer et en "produits constatés d'avance" lorsqu'il s'agit de travaux facturés d'avance.

Informations requises par l'article L820-3 du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 32 260 € hors taxe.